

MISE EN GARDE : Ce règlement n'a aucune valeur officielle. Afin d'obtenir une version officielle de ce règlement et de chacun de ses amendements, le cas échéant, le lecteur doit contacter le Service juridique et greffe au 450-780-5600 ou greffe@vdst.qc.ca



RÈGLEMENT N° 2620

« Règlement décrétant l'exécution de travaux de voirie et de génie civil dans diverses rues de la ville et autorisant, à ces fins, un emprunt de 6 700 000 \$ »

(adopté le 3 février 2025)

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy juge qu'il est nécessaire de procéder à la réalisation de travaux de génie civil et de voirie dans diverses rues de la ville,

CONSIDÉRANT qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 556 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le présent règlement n'est soumis qu'à l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation,

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à une séance antérieure de ce conseil tenue le 20 janvier 2025 et qu'un projet de ce règlement a été déposé à cette même séance,

Le conseil municipal DÉCRÈTE ce qui suit :

1. Le présent règlement autorise la Ville de Sorel-Tracy à faire exécuter des travaux de voirie et de génie civil sur la rue Millier, entre la rue Barthe et le boulevard Fiset, sur le boulevard Lucien-Cardin, entre les rues du Prince et Brébeuf, sur les rues Saint-Jacques, Duvernay, La Salle, Plessis, Saint-André et sur la rue Industrielle, entre les rues Joseph-Simard et extrémité.
2. Les travaux à exécuter, incluant les frais, les taxes et les imprévus ont été évalués à 6 700 000 \$ par M. Olivier Godin, ingénieur du Service du génie, en date du 14 janvier 2025, le tout tel qu'il appert de l'estimation détaillée, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».
3. Pour les fins du présent règlement, le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 6 700 000 \$. Pour se procurer cette somme et aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter jusqu'à concurrence d'un montant de 6 700 000 \$ remboursable en vingt ans.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
6. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée à l'article 3 du présent règlement.
7. Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.
8. Le maire et le greffier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Sorel-Tracy, tous les documents nécessaires aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

9. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

(s) Patrick Péloquin
Patrick Péloquin, maire

(s) René Chevalier
René Chevalier, greffier

RÈGLEMENT N° 2620

ANNEXE « A »

DESCRIPTION DES TRAVAUX

I. RUE MILLIER

(entre la rue Barthe et le boulevard Fiset)

A. AQUEDUC

1.	Réseau d'alimentation temporaire en eau potable avec protection incendie, incluant des branchements souterrains	33 400 \$
2.	Enlèvement et disposition des conduites d'aqueduc existantes de 150 mm à 300 mm de diamètre sur une longueur approximative de 480 mètres linéaires	7 600 \$
3.	Conduite d'aqueduc en PVC DR-18, incluant les accessoires, divers diamètres	45 800 \$
4.	Entrées de service d'eau potable en cuivre de type "K" mou ou PEC Bleu904, incluant un fil localisateur, divers diamètres	28 600 \$
5.	Vannes de type "GATE" à siège résilient incluant boîtier complet	15 700 \$
6.	Raccordement de l'aqueduc aux diverses intersections et aux limites des travaux selon chaque particularité, incluant la localisation des conduites existantes, les "TE", les coudes, les réduits, les vannes, toutes les pièces nécessaires aux branchements (les vannes sont payés à l'item 5)	20 000 \$
7.	Nettoyage, désinfection et essais des conduites d'eau potable, divers diamètres	3 800 \$
	SOUS-TOTAL A)	154 900 \$

B. RÉSEAU PLUVIAL

1.	Conduite principale en TBA, cl. IV avec joints de caoutchouc 2.1 375mm de diamètre	58 500 \$
2.	Regards d'égout préfabriqués en béton armé de Lécuyer, ou l'équivalent, avec joints "FLEX-LOK 100" 3.1 M-1200	20 000 \$
3.	Puisards de rue complets avec tête ajustable préfabriqués en béton de Lécuyer, ou l'équivalent, grille anti-vélo et garniture de caoutchouc "Z-LOK" pour raccordement, incluant la tuyauterie et le raccordement à la nouvelle conduite maîtresse	45 700 \$
4.	Raccordement aux diverses intersections des conduites d'égout existantes, incluant la localisation des conduites existantes et toutes les pièces nécessaires aux raccordement des conduites dans les regards projetés et les regards et conduites existantes à conserver	3 800 \$
5.	Nettoyage, désinfection et essais des conduites d'égout pluvial 6.1 375mm de diamètre	8 600 \$
	SOUS-TOTAL B)	136 600 \$

C. RÉSEAU SANITAIRE

1.	Enlèvement et disposition des conduites et regards du réseau d'égout unitaire existant. Divers diamètres.	7 600 \$
2.	Conduite d'égout principale en TBA, cl. IV avec joints de caoutchouc	
2.1	300 mm de diamètre	71 400 \$
2.2	375 mm de diamètre	9 500 \$
3.	Regards d'égout préfabriqués en béton armé de Lécuyer ou l'équivalent avec joints "FLEX-LOK 100"	
3.1	m-1200	17 100 \$
4.	Raccordement aux diverses intersections des conduites d'égout existantes, incluant la localisation des conduites existantes et toutes les pièces nécessaires aux raccords des conduites dans les regards projetés et les regards, et conduites existantes à conserver :	16 660 \$
5.	Entrées de service en PVC, DR-28	
5.1	150 mm de diamètre	32 400 \$
6.	Nettoyage, inspection et essais des conduites d'égout	4 760 \$
7.	Installation de pointes filtrantes (si nécessaire) afin d'abaisser la nappe phréatique à la demande de la Ville, selon un tarif préétablie au mètre linéaire et non payable si l'installation n'est pas requise	42 900 \$
	SOUS-TOTAL C)	202 320 \$

D. TRAVAUX DE VOIRIE

1.	Enlèvement, chargement et disposition du pavage et des fondations de rue existantes	17 150 \$
2.	Enlèvement, chargement et disposition des trottoirs et bordures longueur approximative de 800 mètres linéaires	4 750 \$
3.	Préparation de l'infrastructure, incluant déblais et remblais	13 350 \$
4.	Fourniture et mise en place d'une fondation en pierres concassées MG-20, 300 mm d'épaisseur	61 900 \$
	Préparation de la pierre concassée avant pavage	11 400 \$
5.	Construction de trottoirs en béton de ciment, 1.5 m de largeur	95 200 \$
6.	Réfection des entrées charretières	23 800 \$
7.	Pavage en béton bitumineux de type ESG-14, 65 mm d'épaisseur	93 300 \$
	SOUS-TOTAL D)	320 850 \$

E. AMÉNAGEMENT PAYSAGER

1. Fourniture et mise en place de 100 mm de terra arable et de gazon en plaque	19 000 \$
2. Réparation divers d'aménagement paysager	14 050 \$
SOUS-TOTAL E)	33 050 \$
TOTAL I - RUE MILLIER	<u>847 720 \$</u>

II. BOULEVARD LUCIEN CARDIN

(entre les rues Prince et Brébeuf)

A. AQUEDUC

1. Alimentation temporaire en eau potable avec protection incendie, incluant des branchements souterrains	38 100 \$
2. Provision pour modification, réparation et ajout de plomberie extérieure pour l'alimentation temporaire	950 \$
3. Conduite d'aqueduc, borne-fontaine et vannes existantes à enlever et à disposer - 150 mm de diamètre : Longueur approximative : 388m - 300 mm de diamètre : Longueur approximative : 20m	19 050 \$
4. Conduite en PVC, DR-18, incluant les accessoires : - 150 mm de diamètre - 300 mm de diamètre	81 925 \$ 3 600 \$
5. Entrées de service d'eau potable en cuivre de type "K" mou ou PEX Bleu904 (incluant fil localisateur) : - 25 mm de diamètre - 50 mm de diamètre	39 250 \$ 3 350 \$
6. Vannes de type "GATE" à siège résilient incluant boîtier complet : - 150 mm de diamètre - 300 mm de diamètre	13 050 \$ 6 700 \$
7. Raccordement de l'aqueduc aux diverses intersections, incluant la localisation des conduites existantes, les tés, les coudes, les réduits, les vannes et toutes les pièces nécessaires aux branchements (les vannes sont payées à l'item A-5) 7.1 Rue Prince (2 raccordement à l'existant) 7.2 Rue Tétréau (2 raccordement à l'existant)	3 800 \$ 3 800 \$
8. Bornes d'incendie à compression de type "BRIGADIER M-67" de McAvity ou l'équivalent avec prise de pompe à raccordement rapide, incluant la conduite de raccordement en PVC, DR-18, classe 150, 150 mm de diamètre, incluant la vanne	34 300 \$
9. Nettoyage, désinfection et essais - 150 mm de diamètre - 300 mm de diamètre	6 675 \$ 270 \$
SOUS-TOTAL A)	254 820 \$

B. ÉGOUT PLUVIAL

1.	Conduite principale en TBA, cl. IV avec joints de caoutchouc - 450mm de diamètre - 600mm de diamètre	36 600 \$ 117 600 \$
2.	Regards d'égout préfabriqués en béton armé de Lécuyer ou l'équivalent avec joints "FLEX-LOK 100" - M-1200	38 000 \$
3.	Puisards de rue complets avec tête ajustable fabriqués en béton de Lécuyer ou l'équivalent, grille antivélo et garniture de caoutchouc "Z-LOK" pour raccordement, incluant la tuyauterie et le raccordement à la nouvelle conduite maîtresse	41 900 \$
4.	Installation de pointes filtrantes (si nécessaire) afin d'abaisser la nappe phréatique à la demande de la Ville, selon un tarif préétablie au mètre linéaire et non payable si l'installation n'est pas requise	142 900 \$
5.	Nettoyage, inspection et essais - 450mm de diamètre - 600mm de diamètre	1 820 \$ 3 920 \$
	SOUS-TOTAL B)	382 740 \$

C. ÉGOUT SANITAIRE

1.	Enlèvement et disposition des conduites et regards du réseau d'égout unitaire existant incluant :	47 600 \$
2.	Conduite d'égout principale en TBA, cl. IV avec joints de caoutchouc : - 300 mm de diamètre	147 040 \$
3.	Regards d'égout préfabriqués en béton armé de Lécuyer ou l'équivalent avec joints "FLEX-LOK 100" - M-1200 (RS-1 à RS-5)	38 000 \$
4.	Raccordement aux diverses intersections des conduites d'égout existantes, incluant la localisation des conduites existantes et toutes les pièces nécessaires aux raccordements des conduites dans les regards projetés et les regards et conduites existantes à conserver :	16 000 \$
5.	Entrées de service en PVC, DR-28 - 150 mm de diamètre - 200 mm de diamètre	59 000 \$ 5 700 \$
6.	Nettoyage, inspection et essais - 300 mm de diamètre	5 640 \$
	SOUS-TOTAL C)	318 980 \$

D. VOIRIE

1. Enlèvement, chargement et disposition du pavage et des fondations de rue existantes	28 100 \$
2. Préparation de l'infrastructure incluant déblais et remblais	39 300 \$
3. Fourniture et mise en place d'une sous-fondation MG-112, 300 mm d'épaisseur (si nécessaire)	2 300 \$
4. Fourniture et mise en place d'une fondation en pierres concassées MG-20, 300 mm d'épaisseur	121 390 \$
5. Construction de bordure et trottoir en béton de ciment	
- Bordure 200mm	90 525 \$
-Trottoir 1,5m	159 520 \$
6. Préparation de la pierre concassée avant pavage	15 868 \$
7. Pavage en béton bitumineux de type ESG-14, 65 mm d'épaisseur	156 680 \$
8. Réfection des entrées charretières	41 360 \$
	SOUS-TOTAL D)
	655 043 \$

E. TRAVAUX DE PISTE CYCLABLE

1. Préparation de l'infrastructure - déblai de 250 mm d'épaisseur	3 268 \$
2. Fourniture et mise en place d'une fondation en pierres concassées MG-20, 200 mm d'épaisseur	11 885 \$
3. Pavage en béton bitumineux de type EC-10, 50 mm d'épaisseur en une couche	17 830 \$
4. Marquage de la piste cyclable	950 \$
	SOUS-TOTAL E)
	33 933 \$

F. AMÉNAGEMENT PAYSAGER

1. Réfection du gazon et des plates-bandes derrière les trottoirs et bordures	54 950 \$
2. Protection des arbres existants	4 750 \$
3. Réfection d'aménagements divers :	9 275 \$
	SOUS-TOTAL F)
	<u>68 975 \$</u>

TOTAL II - BOUL. LUCIEN-CARDIN **1 714 491 \$**

III. RUE SAINT-JACQUES, DUVERNAY, LA SALLE, PLESSIS ET SAINT-ANDRÉ**A. AQUEDUC**

1. Réseau d'alimentation temporaire en eau potable avec protection incendie, incluant des branchements souterrains	142 900 \$
2. Enlèvement et disposition des conduites d'aqueduc existantes de 150 mm à 300 mm de diamètre sur une longueur approximative de 750 mètres linéaires	28 600 \$
3. Conduite d'aqueduc en PVC DR-18, incluant les accessoires, divers diamètres	176 200 \$
4. Entrées de service d'eau potable en cuivre de type "K" mou ou PEC Bleu904, incluant un fil localisateur, divers diamètres	66 700 \$
5. Vannes de type "GATE" à siège résilient incluant boîtier complet	71 400 \$
6. Raccordement de l'aqueduc aux diverses intersections et aux limites des travaux selon chaque particularité, incluant la localisation des conduites existantes, les "TE", les coudes, les réduits, les vannes, toutes les pièces nécessaires aux branchements (les vannes sont payés à l'item 5)	32 400 \$
7. Nettoyage, désinfection et essais des conduites d'eau potable, divers diamètres	23 800 \$
SOUS-TOTAL A)	542 000 \$

B. RÉSEAU PLUVIAL

1. Conduite principale en TBA, cl. IV avec joints de caoutchouc Diamètres divers	252 400 \$
2. Regards d'égout préfabriqués en béton armé de Lécuyer, ou l'équivalent, avec joints "FLEX-LOK 100"	52 400 \$
3. Puisards de rue complets avec tête ajustable préfabriqués en béton de Lécuyer, ou l'équivalent, grille anti-vélo et garniture de caoutchouc "Z-LOK" pour raccordement, incluant la tuyauterie et le raccordement à la nouvelle conduite maîtresse	114 300 \$
4. Raccordement aux diverses intersections des conduites d'égout existantes, incluant la localisation des conduites existantes et toutes les pièces nécessaires aux raccordement des conduites dans les regards projetés et les regards et conduites existantes à conserver	28 600 \$
5. Nettoyage, désinfection et essais des conduites d'égout pluvial	28 600 \$
SOUS-TOTAL B)	476 300 \$

C. RÉSEAU SANITAIRE

1. Enlèvement et disposition des conduites et regards du réseau d'égout unitaire existant. Divers diamètres.	38 000 \$
2. Conduite d'égout principale en TBA, cl. IV avec joints de caoutchouc	238 000 \$
3. Regards d'égout préfabriqués en béton armé de Lécuyer ou l'équivalent avec joints "FLEX-LOK 100"	71 400 \$
4. Raccordement aux diverses intersections des conduites d'égout existantes, incluant la localisation des conduites existantes et toutes les pièces nécessaires aux raccordements des conduites dans les regards projetés et les regards, et conduites existantes à conserver :	42 900 \$
5. Entrées de service en PVC, DR-28	147 600 \$
6. Nettoyage, inspection et essais des conduites d'égout	38 100 \$
7. Installation de pointes filtrantes (si nécessaire) afin d'abaisser la nappe phréatique à la demande de la Ville, selon un tarif préétablie au mètre linéaire et non payable si l'installation n'est pas requise	138 100 \$
SOUS-TOTAL C)	714 100 \$

D. TRAVAUX DE VOIRIE

1. Enlèvement, chargement et disposition du pavage et des fondations de rue existantes	74 300 \$
2. Enlèvement, chargement et disposition des trottoirs et bordures longueur approximative de 800 mètres linéaires	23 800 \$
3. Préparation de l'infrastructure, incluant déblais et remblais	66 700 \$
4. Fourniture et mise en place d'une fondation en pierres concassées MG-20, 300 mm d'épaisseur	185 750 \$
5. Préparation de la pierre concassée avant pavage	38 000 \$
6. Construction de trottoirs en béton de ciment, 1.5 m de largeur	383 600 \$
7. Réfection des entrées charretières	28 600 \$
8. Pavage en béton bitumineux de type ESG-14, 65 mm d'épaisseur	285 800 \$
SOUS-TOTAL D)	1 086 550 \$

E. AMÉNAGEMENT PAYSAGER

1. Fourniture et mise en place de 100 mm de terra arable et de gazon en plaque	14 800 \$
2. Réparation divers d'aménagement paysager	23 735 \$
SOUS-TOTAL E)	38 535 \$
TOTAL III - RUE ST-JACQUES [...]	<u>2 857 485 \$</u>

IV. RUE INDUSTRIELLE

(entre les rues Joseph-Simard et extrémité.)

D. TRAVAUX DE VOIRIE

1. Enlèvement, chargement et disposition des fondations de rue existantes, excavation sur 450mm.	80 000 \$
2. Préparation de l'infrastructure, incluant déblais et remblais	69 000 \$
3. Fourniture et mise en place d'une fondation en pierres concassées MG-20, 350 mm d'épaisseur	183 000 \$
4. Préparation de la pierre concassée avant pavage	52 300 \$
5. Réfection des entrées charretières	14 300 \$
6. Pavage en béton bitumineux de type ESG-14, 65 mm d'épaisseur	320 000 \$
7. Fossé à profiler et à engazonner	60 000 \$
8. Empierrement, extrémité biseautés et raccordement à l'émissaire existant	78 500 \$
9. Remplacement complet du ponceau 1 500mm existant	55 395 \$

SOUS-TOTAL D) 912 495 \$**E. AMÉNAGEMENT PAYSAGER**

1. Fourniture et mise en place de 100 mm de terra arable et de gazon en plaque	25 000 \$
2. Réparation divers d'aménagement paysager	15 000 \$

SOUS-TOTAL E) 40 000 \$**TOTAL I - RUE INDUSTRIELLE 952 495 \$****TOTAL I+II+III+IV 6 372 191 \$**

Imprévus 9 521 \$

T.P.S. (5 %) : 319 086 \$

T.V.Q. (9.975 %) : 636 576 \$

TOTAL AVANT RISTOURNES: 7 337 373 \$

Ristourne de la T.P.S. (100 %) : -319 086 \$

Ristourne de la T.V.Q. (50 %) : -318 288 \$

GRAND TOTAL : 6 700 000 \$

(s) Olivier Godin
 Olivier Godin, ing.
 Sorel-Tracy, le 17 janvier 2025